

De : samuel free [mailto:samuel.rozenberg@free.fr]

Envoyé : dimanche 17 mai 2015 21:59

À : Agnes Verdier

Cc : Brigitte Duminy; cayol.martine@icloud.com; Christian Cloarec; Claudine Babib; Daniel Poisson Girard; Dominique Cosson; Marcel Gauvain; Marie Claire Pontus; mjpfevre@gmail.com; Samuel Rozenberg; Françoise Vallade; Paulette Veron

Objet : Réunion de Bureau du lundi 18 Mai

Bonsoir

Je propose que le bureau ai lieu comme convenu, malgré la demande d'Agnès Verdier.

Voici mes réponses à ses remarques : (les « Points » sont ceux du compte rendu du précédent bureau de l'USF, consultable sur le site du club [ici](#))

- A) Le « Point 2 » ne sera pas officiellement résolu.
 - a. Nous attendrons la fin de la commission des litiges avant de commencer le bureau, et nous pourrions soit inviter Mme Dechico à en faire un compte rendu verbal, soit écouter Mme Verdier nous dire ce qu'elle en pense.
 - b. Le compte rendu écrit de la décision de la commission des litiges n'est pas nécessaire à la prise de décision évoquée au point 3 de la réunion de demain (Bénévolat AV : votes), le point que AV essaie d'annuler.
- B) Le « Point 1 » ne résume pas bien ce qui a été dit au Conseil Régional et ne concerne pas directement notre club.
 - a. Les événements du conseil régional, ses différents comptes rendus et déroulé des éléments qui en découlent sont reportés sur notre site, [ici](#).
 - b. Je ne vois pas de raison de ne pas évoquer ce qui se passe dans notre comité.
- C) Le PV du mois de Mars n'est pas sorti. (donc ?) l'élection aux différents postes du bureau n'a pas été votée.
 - a. Effectivement le compte rendu du mois de mars n'est pas paru.
 - b. Mais le Président (SR) la trésorière (CB), et le secrétaire (DPG) sont bien entérinés.
 - c. Et il n'y a pas de vice président, (donc pas de titre pour AV).
- D) Le PV comporte des éléments faux sur AV, et elle a demandé correction.
 - a. Tous les faits précis qui sont erronés sur un compte rendu seront corrigés sur le compte rendu suivant et sur le site. Il faut pour cela un argumentaire solide pour démentir ce qui est explicite (pas de vague remarques sur des présomptions). Cela se nomme « un droit de réponse ».
 - b. Rien de précis ne m'est parvenu pour être corrigé, sinon « il faut retirer le point X ».
- E) Le « point 3 » a surgi 5 semaines après l'AG, ...
 - a. La question reste ouverte de savoir si nous faisons confiance à la personne de Agnès Verdier pour représenter le club dans ses activités d'enseignement, et/ou d'arbitrage.
 - b. Un deuxième point est de savoir si il y aura un public suffisant, et/ou si on peu « amorcer la pompe » avec peu de participation.
- F) J'avais des impératifs de Bridge importants à régler.
 - a. Il est vrai que Agnès Verdier avait son stage d'arbitre de comité du jeudi 14 au dimanche 17 Mai.
 - b. Mais elle a fait défection d'arbitrage et d'enseignement le lundi 11 mai pour aller jouer en régularité à Saint Mandé !

J'estime donc que le vote de confiance qu'elle essaie d'annuler doit avoir lieu. Ses différentes démarches (voir sur notre site [ici](#)) ne doivent pas nous empêcher de fonctionner harmonieusement.

Cordialement

A demain

Samuel Rozenberg

Rappel : ordre du jour :

Ordre du jour

- 1) Approbation compte rendu d'Avril
- 2) Commission des litiges : incident du 16/04/2015
- 3) Bénévolat AV : (votes à bulletin secrets)
 1. Accepter que AV arbitre dans le club : oui ou non ?
 2. Accepter que AV soit enseignante du club la saison prochaine : Oui (si élèves il y a) ou non.
 3. Accepter que AV organise des tournois homologués le soir (lundi et/ou mardi) la saison prochaine : oui ou non.
 4. Faire participer AV à nos bureaux (comme élue de l'AG), - oui - ou lui demander de s'abstenir – non –
- 4) Préparation rentrée Septembre (site, courrier, portes ouvertes ; cours ? tournois et tarifs).
- 5) Préparation du Marathon du 20 Juin. (tarif ? repas ?)
- 6) Préparation de la semaine bridge en Andalousie. (et participants non finalisés)
- 7) Calendrier des arbitres jusqu'à fin juin 2015
- 8) Divers